

ASSOCIATION

Nomenclature de dénomination des clubs

* Souhait de dénomination des équipes harmonisée entre les différents centres de gestion sur Foot 2000 avec respect des règles suivantes :

I. PRINCIPES GENERAUX

Nom de la commune + Nom du club : exemple : NANTES FC

20 caractères maximum

II. PARTICULARITES

- Initiales : les termes caractérisant « l'objet social » doivent être limités à leurs initiales sans point entre celles-ci :

Exemples :

- Sporting Club = SC,
- Football Club = FC,
- Association Sportive = US,
- Union Sportive = US,
- Cercle Olympique = CO,
- Jeanne d'Arc = JA,

...

- Saint, Sur, Le, La, Les (...):

Pour les Saint : St-Nom – ex : St-Joachim BS et pas ~~Saint Joachim BS~~, ou encore ~~St Joachim BS~~

Pour les Sur : / - ex : St-Sébastien/Loire et pas ~~S/Loire~~ ou ~~Sur Loire~~

Pour les : Le, La, Les : à placer devant – ex : Les Herbiers VF et non ~~Herbiers (Les) VF~~

Pour les fusions (plusieurs noms de communes)

Choix de la commune du siège déclaré en Préfecture – ex : St-Aubin Luigné JSL et pas ~~JS Layon~~

Pour les groupements

Gj ou Gf + Nom de la commune qui gère le Groupement + nom des autres communes (en fonction du nombre de caractères restant)

Pour les ententes

Ent. + Nom de la commune du club qui gère l'Entente + nom des autres communes (en fonction du nombre de caractères restant) – ex : Ent. Montaigu Clisson